

COMPTE RENDU DU COMITE CONSULTATIF SCOLAIRE SÉANCE DU 15 Novembre 2016

Présents : Laurence LARGE, Adjointe chargée des affaires scolaires
Roselyne BROUSSAL, Adjointe à la jeunesse
Gérard PAILHOL, élu en charge de la démocratie participative
Michel ARDERIU, adjoint aux finances
Catherine LEMARECHAL, conseillère municipale
Cathy GLOUX, Directrice de l'école maternelle
Jean Marc SOLER, Directeur de l'école élémentaire
THOMAS Laetitia, Déléguée Parents d'élèves APIE
LEGEAIS Jean François , Délégué parents d'élèves APIE
BERNIARD Cathie, Déléguée parents d'élèves FCPE
DELCROIX Jérôme, Président FCPE
Stéphane VIGNAUX, Responsable du périscolaire
Alexandre CHINAUD, Directeur adjoint ALAE et coordonnateur périscolaire maternelle
CAMO Sylvie, Directrice ALAE élémentaire LECGS
Odette CAMBON, habitante de la commune
Christine ARRESTIER, habitante de la commune
DOMONT Marie José, Présidente du CJE
Dominique DIMEO, Président de l'Association « Les jardins des Coquelicots »
Colette PASSEMAR, responsable du service scolaire

Ordre du jour :

- Intervention de Dominique DIMEO (Jardins Familiaux)
- intervention de Marie José DOMONT (Comité de Jumelage)
- Bilan de rentrée: effectifs, investissements, portail internet
- Sécurité: information sur les mesures prises suite aux dernières directives ministérielles et sécurité aux abords de l'école
- Temps périscolaire: état des lieux et perspectives
- Présentation du budget scolaire et définition d'axes prioritaires (un document support vous sera adressé avant notre rencontre)
- Information sur l'échéancier du marché restauration scolaire

A la demande de Monsieur Soler, ne pouvant être présent jusqu'à la fin, l'ordre du jour est légèrement modifié.

1) - Intervention de Marie José DOMONT (Comité de Jumelage)

Différentes propositions d'intervention autour de la langue et de la culture espagnole. L'objectif est de sensibiliser les enfants à travers des jeux, des présentations et /ou des chansons, vers une ouverture culturelle.

Ce type d'animation est tout à fait en adéquation avec les objectifs définis dans le cadre du PEDT et pourrait se dérouler soit en temps scolaire, soit en temps périscolaire.

Le projet mené l'an passé avec une enseignante de maternelle n'est plus possible cette année. Les enseignants précisent qu'avec la réduction du temps scolaire, rajouter des enseignements hors programme est matériellement impossible en élémentaire et qu'une langue, en l'occurrence l'anglais déjà enseigné, est amplement suffisant en maternelle.

Par contre, les responsables du périscolaire (aussi bien maternelle qu'élémentaire) se montrent enthousiastes pour réfléchir à ces propositions.

Il est précisé que selon les objectifs définis, différentes modalités sont possibles : interventions ponctuelles ou plus suivies, etc...

Un rendez vous sera pris entre techniciens et bénévoles afin de convenir du cadre du projet et des modes d'intervention.

2) - Intervention de Dominique DIMEO (Jardins Familiaux)

En détaillant le projet des jardins familiaux, Monsieur DIMEO explique comment son association permet de favoriser le lien social et d'agir au niveau environnemental.

Les 38 parcelles actuelles et la future parcelle PMR (accessible aux Personnes à Mobilité Réduite) représentent déjà un lieu de mixité sociale, d'échange et de rencontre.

L'évolution du projet va donner une dimension nouvelle, avec la création :

- d'une parcelle « pédagogique » qui permettra la transmission des savoirs
- d'une parcelle « communautaire » qui constituera un bien commun et une gestion solidaire
- d'une parcelle « expérimentale » qui autorisera diverses recherches de nouveaux procédés.

Monsieur DIMEO indique son souhait et sa disponibilité pour réfléchir à une action avec les enfants : atelier jardinage, conseils d'experts, échanges de graines, etc...

Toutes ces actions répondent aux valeurs du développement durable et s'inscrivent parfaitement dans notre PEDT.

Les enseignants notent qu'ils pourraient s'emparer de cette proposition pour des actions ponctuelles en relation avec les enseignements dispensés en classe (maternelle et élémentaire).

Les responsables du périscolaire prendront contact prochainement pour convenir d'un rendez vous afin de détailler les projets qui pourraient être menés. Les deux structures (ALAE maternelle et ALAE élémentaire) ont déjà un jardin et cette proposition permettra de redonner une nouvelle dynamique au projet associé. Les enfants pourront aussi être accueillis sur le site des jardins pour observer, expérimenter ou échanger avec les jardiniers amateurs.

Les parents s'interrogent sur l'éloignement géographique des jardins familiaux par rapport à l'école (FCPE). Il leur est précisé qu'à pied, le trajet ne dure pas plus de 10 min, ce qui est tout à fait réalisable.

3) - Bilan de rentrée: effectifs, investissements, portail internet

- Effectifs :
 - Maternelle : 195
 - Élémentaire: 376

Beaucoup de mouvements en ce début d'année (inscriptions /radiations)

- Investissements :Transmission du tableau récapitulatif (annexe 1)
- portail internet : ce nouvel outil , même s'il a nécessité beaucoup de temps et d'échanges entre les parents ainsi qu'entre les partenaires (service scolaire/ ALAE) pour la mise en place, fonctionne maintenant parfaitement et est très apprécié des utilisateurs.

Un document détaillant les fréquences de connexion et les répartitions par heure et par activité permet de juger de l'utilisation rapide et exceptionnelle de ce nouveau portail (cf annexe 2)

La facilité et la simplification des démarches pour les parents a entraîné une nette amélioration des contacts avec l'ALAE (forte diminution des mots, appels téléphoniques, mails, ...), créant ainsi un allègement des tâches administratives et une meilleure disponibilité pour les équipes d'animation.

Le service scolaire remarque encore quelques rares méprises des parents des enfants inscrits à la MJC qui pensent que l'inscription à un atelier implique un lien direct avec l'inscription/désinscription à l'ALAE.

L'explication a été faite individuellement aux parents concernés et il est décidé que l'année prochaine, une rencontre avec les responsables de la MJC sera programmée en début d'année scolaire, afin de convenir d'une communication efficace.

JM Soler rappelle également que dans le cadre du PEDT, la MJC s'est engagée à ne pas proposer d'activité aux enfants scolarisés sur la commune les jours d'APC. Cet engagement doit être renouvelé avant la planification annuelle des activités prévues pour l'année prochaine.

4) – Sécurité aux abords de l'école :

Lors des deux précédents conseils d'école (maternelle et élémentaire), il a été signalé des dégradations et des comportements inadaptés de certains publics aux abords de l'école.

La Mairie rappelle qu'un groupe de travail inter-services a été créé et que diverses actions de prévention et de répression sont en cours.

Parallèlement, il est proposé de réfléchir à un projet d'animation, qui permettrait aux parents de réinvestir les lieux afin que cet espace puisse redevenir un endroit d'échange et de mixité intergénérationnelle, apprécié par tous.

5) - Présentation du budget scolaire et définition d'axes prioritaires

Monsieur Arderiu informe l'assistance du cadre budgétaire contraint qui s'impose aux communes et précise que, néanmoins, le budget scolaire reste prépondérant puisqu'il représente à lui seul 20 % du budget total de la ville.

Le document support (annexe 3) est détaillé en réponse aux interrogations des parents d'élèves.

Une fois écartées les dépenses incompréhensibles (soumises à un marché public : restauration et ALAE élémentaire), il est demandé une grande vigilance dans l'utilisation des fonds de fonctionnement.

Mme Large rappelle que le budget communal étant voté par année civile, il est indispensable que les directeurs puissent anticiper les frais induits par les projets particuliers des équipes enseignantes, afin que ceux ci soient étudiés lors de l'élaboration du budget de l'année.

D'autre part, Madame Large explique que les demandes d'investissement devront être soumises au service scolaire annotées par priorité, pour permettre aux élus de prendre des décisions éclairées au moment du vote du budget.

Les parents d'élèves précisent qu'ils font confiance aux enseignants dans leur choix, les soutiennent et ne souhaitent pas être associés à cette démarche de priorisation.

6) – ALAE :

- Actualités : ALAE maternelle et élémentaire: différents projets en cours avec par exemple, un temps fort à venir du 5 au 9 décembre, dans le cadre d'une rencontre avec les résidents de la maison de retraite : échanges de cadeaux, décorations , chants et goûter partagé.
- Proposition : Les parents adoptent la proposition du responsable du périscolaire concernant la création d'un comité d'usagers pour l'ALAE maternelle, sur le même principe que celui mis en place en élémentaire.

7) - Information sur l'échéancier du marché restauration scolaire :

Mme Large indique que le marché de la restauration scolaire doit être reconduit pour la rentrée de septembre 2017.

Le respect des procédures de marché public nécessitent la production du cahier des charges pour le mois d'avril.

Il est proposé de constituer un groupe de travail spécifique, composé des parents intéressés par ce dossier ; Les parents d'élèves délégués présents se chargent de transmettre l'information et de communiquer le nom des référents au service scolaire, pour les invitations aux réunions futures.

Pour information et base de travail, l'ancien cahier des charges sera transmis (Annexe 4)